CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Réunion de Conseil d'administration du 18/05/11 à 18H

Salle de Réunion du Siège communautaire à Ocquerre

Compte-rendu

ÉTAIENT PRÉSENTS :

VINCENT CARRE, ANNICK CROIZETTE, HENRY DEHACQ, MICHEL FOUCHAULT, MICHELE GLOAGUEN, CHRISTINE JAVERI, ISABELLE KRAUSCH, CHRISTINE LASSIEGE, LAURENCE LEROUX, GUY MICHAUX, NICOLE PAPELARD et VALERIE SOULIER.

ABSENTES ET AYANT DONNÉ POUVOIR :

FRANCOISE KRAMCZYK à GUY MICHAUX.

ABSENTS :

PASCALE ETRONNIER, MARIE-AGNES FAYE, CHANTAL GIRAUD, VIVIANNE LARTIGUE, CELINE MARTIN, STEPHANE RIBEIRO, ANNAMARIA SCANCAR et LAURENCE WAGNER.

Assistait à la réunion :

Muriel THIERRY, Directrice de la Maison des Enfants,Yann MOUGENOT, Responsable ACCES et Michel DUCHESNE, Directeur du C.I.A.S. du Pays de l'Ourcq.

Il est procédé à l'appel, 12 membres sont à ce moment présents.

M. FOUCHAULT remercie les délégués présents.

Il ouvre la séance et propose d'élire Mme Isabelle KRAUSCH comme secrétaire de séance.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il invite M. DUCHESNE à donner lecture du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil d'Administration du C.I.A.S. du 6 avril 2011.

Aucune remarque n'étant formulée, il propose au Conseil d'adopter le compte-rendu de la réunion du 6 avril dernier.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

Petite Enfance - Enfance

• Bilan des services de la Maison des Enfants 2010

M. FOUCHAULT, invite à M. THIERRY, Directrice de la Maison des Enfants à présenter les bilans des services.

A l'aide d'un diaporama complétant le document envoyé aux administrateurs, M. THIERRY présente le fonctionnement de la Maison des Enfants et successivement les résultats des différents services ainsi que les objectifs prévisionnels 2011.

• Maison des Enfants :

Equipe

- deux secrétaires assurent l'accueil du public et le secrétariat de l'ensemble des services ;
- une directrice dirige l'équipe et coordonne les projets ;
- une équipe de 3 professionnelles dont une directrice assure l'encadrement des enfants à la Halte-Garderie ;
- une responsable du Relais Assistantes Maternelles accompagne les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et les parents dans leur fonction d'employeur ;
- une référente famille assure l'animation des ateliers d'éveil itinérants et le Point Information Famille ;
- six stagiaires ont participé au fonctionnement des services (élèves de 3ème, préparation au CAP Petite Enfance, préparation au concours d'entrée à l'école d'éducateur de jeunes enfants et étudiante en première année d'éducateur de jeunes enfants).

Projet 2011

- accueil de nouvelles collègues sur le Relais Assistantes Maternelles itinérant et sur la halte Garderie ;
- extension de l'accueil collectif occasionnel en nombre de places et jours d'ouverture ;
- coordination du fonctionnement des deux Relais Assistantes Maternelles ;
- ajustement du fonctionnement interne des services compte tenu du logiciel Abélium ;
- projets des services consacrés aux livres à l'aide de différents supports : marionnettes, kamishibaï, arbre à livres, imagier, livre tactile...

Après une présentation générale de la Maison des Enfants et de son équipe, M. THIERRY présente chaque service et pour chacun d'eux les résultats de l'année 2010.

• Relais Assistantes Maternelles

Nombre d'A.M. Agréées	Nombre d'enfants accueillis chez les AM	Nombre de contacts (1)	Nombre d'ateliers d'éveil
147	451	1462	48

1) Le nombre des contacts = indicateur d'activité correspond au nombre d'appels téléphoniques et de rendez-vous.

Commentaires :

- augmentation du nombre d'assistantes maternelles (17 nouvelles agréées et 9 arrêts d'agrément) soit 147 A.M. en 2010 ;
- 1462 contacts de parents et d'assistantes maternelles soit 50% de contacts en moins comparativement à 2009 ;
- la responsable du relais assurant à mi-temps la direction de la Maison des Enfants, les contacts par mail et auprès du secrétariat de la Maison des Enfants ont été privilégiés ;
- à partir de septembre, une éducatrice de jeunes enfants de l'équipe a assuré 7,5 heures hebdomadaires sur la partie administrative du relais.

Perspectives :

M. THIERRY présente les orientations pour le R.A.M. pour 2011 :

- la mise en place des deux Relais Assistantes Maternelles en 2011 demande une coordination des contacts et des actions ;
- l'objectif des deux relais est de dynamiser le réseau des assistantes maternelles, répondre au plus grand nombre de parents et assistantes maternelles ;
- la circulaire de la CNAF invite les relais à privilégier les actions de professionnalisation en direction des assistantes maternelles et à orienter parents et assistantes maternelles vers les institutions compétentes en matière de droit du travail.

M. DUCHESNE ajoute qu'en mai 2011 on comptabilise 167 A.M., ce qui représente potentiellement 588 places d'accueil d'enfants sur le territoire du Pays de l'Ourcq.

• Halte-Garderie

M. THIERRY, rappelle les missions du service et son fonctionnement et présente ensuite les résultats de l'année 2010.

Nombre d'enfants inscrits	Nombre de familles concernées	Nombre d'heures réalisées
73	65	6418

Commentaires :

- nombre d'enfants inscrits supérieur à 2009 ;
- les enfants viennent en majorité des Communes de Congis-sur-Thérouanne, Crouy-sur-Ourcq, Germigny-sous-Coulombs, Lizy-sur-Ourcq et May-en-Multien ;
- aucun enfant accueilli de Douy-la-Ramée, Marcilly et Puisieux ;
- la Halte-Garderie a accueilli 9 enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique
- en septembre dernier, la mise en place d'un dossier de pré-inscription et de critères d'admission a permis d'optimiser le taux d'occupation ;
- la mise en place du logiciel Mikado a demandé un travail supplémentaire du fait du début d'année sur Open Office. Il permettra d'alléger le travail informatique sur ce service.

Synthèse des accueils

La Halte-Garderie accueille majoritairement :

- des enfants de mères en congé parental ou mères au foyer ;
- 20 familles ayant 1 enfant (10 en 2009), 33 familles ayant 2 enfants (24 en 2009), 22 familles ayant 3 enfants, 3 familles ayant 4 enfants et 2 familles ayant 5 enfants

Le montant horaire moyen payé par les familles est de 1,36€ contre 0,74€ en 2009. Cette augmentation laisse supposer qu'il y a plus de familles ayant un revenu plus élevé que l'année dernière.

Perspectives :

L'ouverture en septembre de la Halte-Garderie une journée et demi supplémentaire et l'accueil de 20 enfants va demander :

- un ajustement de l'accueil par le projet éducatif ;
- l'accueil d'une nouvelle collègue au sein de l'équipe ;
- un ajustement du travail d'équipe ;
- une réorganisation administrative due au logiciel Tactilo (pointage informatique).

• Atelier itinérant

Nombre de séances en ½ journée	Nombre de communes visitées	Nombre d'enfants inscrits	Nombre de familles et AM concernées	Nombre de présences enfants	Nombre de présence familles et AM
58	10	129	78	395	258

Commentaires :

- peu de déplacements sur les communes au premier semestre ;
- les parents et les assistantes maternelles de Crouy-sur-Ourcq ne se déplacent pas si l'atelier ne se déroule pas sur la commune ;
- l'atelier d'éveil qui se déroulait à la salle Henri Dunant à Lizy-sur-Ourcq a suscité un nouveau besoin pour les familles : avoir un espace où parents, grands-parents et enfants pouvaient tout à la fois se rencontrer et bénéficier d'activités d'éveil et de socialisation pour les enfants ;
- Avec la participation accrue des assistantes maternelles aux ateliers du relais, les ateliers sont de plus en plus axés vers ce public dans le cadre de leur professionnalisation.

Perspectives :

M. THIERRY présente les orientations pour ce service en 2011 :

- poursuivre les ateliers d'éveil en direction des familles, proposer un service de proximité et rompre l'isolement ;
- 2 ateliers itinérants sur 4 communes (à raison de 2 ateliers sur la même commune tous les 15 jours) les lundis et vendredis de 9h30 à 11h15 ;
- un atelier d'éveil à la Maison des Enfants les mardis de 9h30 à 11h30.

M. THIERRY, présente ensuite les actions « Prêt de jeux et de livres » et « Point Information Famille ». Elle signale que les résultats comme pour 2009 ne sont pas à la hauteur des résultats escomptés et précise que ces actions vont être revues pour 2011.

M. FOUCHAULT remercie M. THIERRY pour ce bilan.

● Adoption des tarifs horaires (situations particulières) de la Halte-Garderie

M. FOUCHAULT informe que dans le cadre de sa politique d'action sociale et familiale, la C.A.F. soutient le fonctionnement du service de Halte-Garderie proposé aux familles au sein de la Maison des Enfants. Les changements relatifs à la prestation de service unique (PSU) appliquée chaque année nécessitent d'actualiser les tarifs correspondant aux situations particulières.

Il demande à M. DUCHESNE de présenter ce document.

SITUATIONS PARTICULIERES	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Accueil occasionnel (1)	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU
Accueil d'urgence sociale (2)	**0,35 €**	**0,29 €**	**0,22 €**	**0,19 €**	**0,18 €**
Enfant porteur de Handicap (3)	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU
Hors plancher (4)	**0,35 €**	**0,29 €**	**0,22 €**	**0,19 €**	**0,18 €**
Hors plafond (5)	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU	Taux horaire PSU
Sans justificatif de revenus (6)	**Taux horaire PSU Plafond**	**Taux horaire PSU Plafond**	**Taux horaire PSU Plafond**	**Taux horaire PSU Plafond**	**Taux horaire PSU Plafond**
	2,75 €	**2,29 €**	**1,74 €**	**1,51 €**	**1,37 €**
Hors Pays de l'Ourcq (7)	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**
Hors Régime Général (8)	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**	**Taux horaire PSU + majoration de 2,05 €**

Dès que la CAF communique les nouvelles ressources mensuelles plancher et plafond (1er trimestre de l'année civile), le tarif PSU est réévalué automatiquement (notes 4 et 5).

TAUX HORAIRES P.S.U.

Nombre d'enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Taux d'effort en %	**0,060**	**0,050**	**0,038**	**0,033**	**0,030**

(1) Les familles qui utilisent ce mode d' accueil ponctuellement pour une durée limitée et qui ne se renouvelle pas à un rythme prévisible d'avance.

(2) Les familles qui utilisent ce mode d'accueil sur proposition des partenaires sociaux ou à l'initiative du Président du CIAS.

(3) Le taux d'effort appliqué est immédiatement inférieur à celui auquel peut prétendre la famille en fonction de sa composition voire du handicap de l'un des enfants.

Un enfant handicapé dans la famille, permet d'appliquer le taux d'effort immédiatement inférieur à celui auquel elle peut prétendre en fonction de sa taille.

Une famille avec 2 enfants ou plus qui fréquentent la même structure bénéficie d'un taux immédiatement inférieur à celui auquel elle peut prétendre en fonction de sa taille.

Une famille avec 2 enfants ou plus qui fréquentent la même structure et dont l'un deux est handicapé bénéficie du taux applicable à une famille ayant deux enfants de plus.

(4) Les ressources mensuelles plancher CAF sont de 588,41 €, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011

(5) Le taux d'effort est appliqué au delà des ressources mensuelles plafond CAF 4579,20 €, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

(6) Pour les familles du Pays de l'Ourcq ne souhaitant pas présenter de document justifiant de leurs revenus (ressources mensuelles plafond CAF X taux d'effort en % correspondant)

(7) Les familles qui sont domiciliées hors du Pays de l'Ourcq

(8) **Le Régime Général** (RG) concerne tous les salariés des Entreprises, Travailleurs Indépendants, Artisans, Commerçants, Agents des collectivités locales, Commissariat à l'Energie Atomique, Banque de France, Office National des Forêts

Autres régimes pouvant prétendre à la prestation de service Accueil Permanent (Régime Fonctionnaire : RF). Ils concernent les agents de la fonction publique et de l'Etat (Education Nationale, Impôts, Police, Ponts et Chaussées, Compagnie des Eaux, etc…) des Postes et Télécommunication

Sont exclus : Le Régime Agricole (salariés exploitants, Crédit agricole), SNCF, EDF/GDF, RATP, Marins.

NB : La PSU comme toutes les prestations de service de la CAF allouées au gestionnaire de structure Multi Accueil concerne uniquement les familles qui relèvent du Régime Général et du Régime Fonctionnaire. Pour tous les autres cas, le Pays de l'Ourcq ne perçoit aucune subvention de la CAF.

A l'aide de simulations pour chaque cas particulier, M. DUCHESNE illustre le fonctionnement des tarifs et explique les contraintes qu'exige la mise en place de la Prestation de Servie Unique (P.S.U.) par la CAF de Seine-et-Marne.

Suite à l'augmentation par la CAF des ressources planchers qui ont pour effet d'augmenter les tarifs horaires occasionnels et d'urgence, M. FOUCHAULT propose une augmentation du montant de la majoration pour les cas particuliers « Hors Pays de l'Ourcq et hors régime général », de 2,5 % qui correspond à + 0,05 € de l'heure.

M. FOUCHAULT invite le Conseil à se prononcer et à valider les tarifs horaires.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Création d'un poste d'Agent Social à Temps non complet – Halte Garderie du Pays de l'Ourcq (0,50 E.T.P.)**

M. FOUCHAULT souligne que l'extension du fonctionnement de la Halte Garderie du Pays de l'Ourcq à la rentrée de septembre 2011 invite à repenser l'organisation du service et à créer un second poste d'agent Social à temps non complet (0,50ETP). Après avoir lu la fiche de poste, M. FOUCHAULT propose la création d'un poste d'Agent Social à Temps non complet (0,50 ETP).

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

Insertion - Emploi

- **Bilan 2010 du service ACCES**

M. FOUCHAULT, invite Y. MOUGENOT, Responsable du service ACCES, à présenter le bilan du service.

A l'aide du bilan envoyé préalablement aux administrateurs et d'un diaporama, Y. MOUGENOT présente le fonctionnement du service et successivement les résultats des différents secteurs et des partenaires ainsi que les orientations 2011.

Rappel de l'objectif général :

Apporter une réponse de proximité aux habitants des 22 communes du Pays de l'Ourcq en matière d'information, d'orientation, d'emploi mais également de justice.

En 2010, 492 usagers (437 en 2009) issus de 21 communes du Pays de l'Ourcq.

Les caractéristiques concernant ces usagers sont les suivantes :

- ➔ 43% de premiers accueils (39% en 2009)
- ➔ 61% de Lizéens (55% en 2009)
- ➔ 53% de femmes (49% en 2009)
- ➔ 56% âgés de 26 à 49 ans (60% en 2009)
- ➔ 48% possèdent le permis (53% en 2009)

Commentaires :

- La proportion du public lizéen est sensiblement en hausse. Cette augmentation peut s'expliquer par la prise en compte des simples demandes d'information (vie quotidienne) auprès du service public de proximité.
- 81% des usagers ont un niveau de formation initiale égal ou inférieur au CAP/BEP, une proportion toujours plus importante que les années précédentes (83% en 2009).
- 71% sont des ouvriers ou employés non qualifiés (69% en 2009).
- Les domaines professionnels auxquels appartiennent les usagers reçus sont sensiblement identiques aux années précédentes : les services aux personnes et à la collectivité, les services administratifs, l'hôtellerie-restauration, le commerce, la logistique, et le bâtiment.

M. MOUGENOT précise que cette année le service a mis en place une méthode de comptabilisation des usagers en s'inspirant de celle des différents partenaires. En effet, la pratique des années précédentes minorait le taux d'usagers ; les contacts uniques ne donnant lieu, en terme de service rendu, qu'à une simple information ou une orientation vers un partenaire,n'étaient pas pris en considération.

1511 « entretiens » qui ont été réalisés par les deux agents du service communautaire, soit une moyenne de 3,6 contacts par usager.

Y. MOUGENOT souligne que le pourcentage de personnes de niveau de formation initiale égal ou inférieur au CAP/BEP reste très élevé sur le Pays de l'Ourcq.

Situations des personnes reçues :

A la fin de l'année 2010, le service ACCES connait la situation de 320 personnes parmi les 416 reçues. On totalisait 232 situations liées à l'insertion professionnelle, pour 199 personnes concernées.

Constats

- Un nombre de situations salariées légèrement en hausse par rapport à l'année passée (76% en 2010, 72% en 2009), mais toujours plus faible qu'en 2007 (85%).

  Parmi ces contrats de travail, 76% sont des contrats précaires (CDD, CAE, intérim, temps partiel), proportion identique à 2009.
- Dans peu de domaines professionnels, on a atteint un ratio emploi/usager égal à 0,50.
- Certes, les personnes ayant un diplôme accèdent plus facilement à l'emploi. Mais ce sont surtout la qualification, la capacité professionnelle qui priment.
- Comme en 2009, on constate donc que les usagers titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP/BEP) ou d'un CCP (certificat de capacité professionnelle) ont eu un taux d'employabilité supérieur à 50%. Toutefois, ce sont des emplois souvent précaires.

Résultat Mission Locale

Y. MOUGENOT rappelle que les accompagnements sont principalement effectués par les conseillères de Meaux dans le cadre de leurs permanences à ACCES et qu'en qualité de correspondant Mission Locale il est également habilité en à suivre certains de ces jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans.

Constat

- le nombre de jeunes suivis est de 234, nombre en augmentation par rapport à 2009,
- 52% sont des femmes (54% en 2009),
- Les jeunes sont issus de 19 communes du Pays de l'Ourcq *(cf tableau p.10),*
- 84% du public accueilli a un niveau V ou infra V (73% en 2009),
- 95 jeunes en situation (78 en 2009), dont 60% en emploi (51% en 2009).

Maison de l'Emploi et de la Formation nord est 77

Y. MOUGENOT rappelle que ces accompagnements individuels sont des prestations de proximité à la disposition des conseillers professionnels qui sont réalisées au sein du service Accès. Elles sont complémentaires aux dispositifs de droit commun et ont permis de renforcer l'accompagnement de certains usagers.

39 personnes suivies, dont 13 en « coaching »et 26 en « placement ».

Y. MOUGENOT présente ensuite les actions spécifiques et collectives auxquelles participe le service ACCES en tant que coordinateur ou co-animateur..

Porte ton projet : C'est une action « de mobilisation » à l'attention des bénéficiaires du RMI/RSA

Les Ateliers apprentissage : 9 collégiens de Crouy-sur-Ourcq et 15 de Lizy-sur-Ourcq.

En collaboration avec la Mission Locale et le C.I.O, le service ACCES a mené des ateliers de technique de recherche d'emploi avec 9 collégiens de Crouy-sur-Ourcq et 10 de Lizy-sur-Ourcq. L'équipe d'ACCES s'est tenue à leur disposition durant la période de leurs recherches.

Les Ateliers technique de recherche d'emploi : 85 usagers / 124 participations.

Cette action concerne les atelier suivants :

- « C.V » : un atelier hebdomadaire animé par le responsable.
- « Mod'Emploi » : atelier mensuel co-animé avec une conseillère-psychologue de la MDEFNE77.
- « Club Emploi » : atelier hebdomadaire co-animé avec un conseillère de la Mission Locale.

- « Speed Dating de l'Emploi» : atelier événementiel et ponctuel.
- « Les journées de l'orientation » initiées en novembre avec les partenaires de l'éducation (collèges de Crouy et Lizy, C.I.O., P.I.J., Mission Locale) ces journées sont sur le thème de l'orientation professionnelle et scolaire.
- « Accès à l'emploi et projets Jeunes » : en partenariat avec la FOCEL, cette action vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes pendant l'été et leur permettre ainsi de réaliser un projet de vacances ou autre, en groupe ou individuellement.

Synthèse générale

- Une légère augmentation des demandeurs d'emploi sur l'ensemble du Pays de l'Ourcq, une augmentation plus importante sur 3 communes et une baisse sensible sur 3 autres.
- Une offre d'emploi qui a augmenté sur le Pôle -Emploi de La Ferté-sous-Jouarre, mais un public qui cumule les difficultés sociales.
- Un accompagnement renforcé qui porte ses fruits, mais dont ne profite pas un grand nombre d'usagers.
- Un partenariat efficace.

Orientations 2011

- poursuivre les actions engagées ;
- accompagnements individuels et collectifs ;
- faciliter l'accès aux services proposés au plus grand nombre ;
- renforcer les moyens de communication.

M. FOUCHAULT remercie Y. MOUGENOT pour cette présentation et félicite l'équipe pour ce travail de qualité en direction des habitants du Pays de l'Ourcq.

Questions diverses

M. DUCHESNE informe que suite au courrier envoyé à l'attention des Présidents des CCAS les invitant à désigner des personnes afin de participer aux Commissions Thématiques consultatives, cinq réponses positives ont à ce jour été faites.

L'ordre du jour étant épuisé, M. FOUCHAULT lève la séance à 20h15.

Le Secrétaire de séance

Isabelle KRAUSCH